



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 96185

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le développement des biocarburants. Un large consensus existe aujourd'hui sur le rôle positif que devraient jouer les biocarburants tant sur le plan de la diminution de la dépendance de notre pays vis-à-vis du pétrole que sur celui de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, le Gouvernement s'est engagé dans une politique volontariste en la matière. Toutefois, des blocages semblent persister. Notamment, alors que des véhicules flex-fluel sont déjà en vente en France, la réglementation sur l'E 85 n'est toujours pas sortie. Aussi, il souhaiterait qu'il lui précise l'état d'avancement de ce dossier, et notamment les délais dans lesquels la réglementation sur l'E 85 pourra être effective.

Texte de la réponse

Le soutien, à titre expérimental, dès 2006 aux véhicules dits « flex fioul » pouvant intégrer une haute teneur en biocarburant (E 85 en particulier) figure au nombre des 15 engagements pris par les participants à la table ronde sur les biocarburants du 21 novembre 2005 organisée à l'initiative du ministère de l'agriculture et de la pêche et du ministère délégué à l'industrie. Les résultats d'un programme de recherche conduit par l'Institut français du pétrole (IFP) relatif aux performances des véhicules utilisant notamment l'E 85 sont attendus au cours de l'été. Installé le 7 juin dernier par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie en présence du ministère de l'agriculture et de la pêche et des représentants des constructeurs automobiles, des distributeurs de carburants, du monde agricole et des automobilistes, un groupe de travail présidé par Alain Prost prépare pendant l'été un plan d'action pour le développement de la filière « flex fioul » à l'horizon 2010. D'ores et déjà des expérimentations par des flottes d'entreprises et de collectivités ont débuté grâce à des autorisations accordées par le ministère délégué à l'industrie.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96185

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5755

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8320